

Comment protéger votre Épargne

Par Dr Maxime MAURY



Comment protéger votre Épargne

Officier des Palmes académiques, Professeur affilié à Toulouse Business School, Ancien directeur régional de la Banque de France.

Il n'est pas interdit de faire preuve de bon sens dans un monde de plus en plus dangereux. Et de se protéger des crises.

I) Nous sommes entourés de risques importants mais difficiles à cerner dans leur temporalité :

- le début d'une récession en Europe ;
- la confirmation d'une récession industrielle dans le monde ;
- la démondialisation dont atteste le recul relatif du commerce international / PIB ;
- le maintien de taux d'intérêt élevés face à une inflation sous-jacente tenace ;
- le risque diffus de crise financière dans un contexte d'endettement astronomique et sans cesse croissant depuis 20 ans ;
- la divergence des dettes dans la zone euro, et l'incomplétude de sa construction avec cette anomalie européenne d'« une monnaie sans gouvernement ».

Dans cette ambiance pesante flottent des rumeurs complotistes, notamment au sujet de l'introduction d'une monnaie électronique de Banque centrale qui scellerait le cercueil du billet de banque. Et empêcherait par voie de conséquence l'épargnant de retirer ses fonds en cas de crise financière.

L'engouement pour les monnaies virtuelles reste la marque d'une défiance envers la monnaie centrale.

L'adage de Keynes sur « l'euthanasie des rentiers » flotte toujours dans l'atmosphère sous forme de menace pour l'épargnant. Celui-ci s'interroge sur ce qui pourrait advenir en cas de crise financière.

Le but de cette chronique est de rappeler quelques points de repère fondamentaux pour vous protéger.

II) Diversifier son portefeuille d'actifs sans chercher à maximiser ses gains. Chercher plutôt à couvrir ses risques tout en saisissant les opportunités :

En cas de crise financière l'épargnant sera sollicité. Par exemple, la loi Sapin II permet à l'État de suspendre les retraits d'assurance-vie. L'idée d'un emprunt forcé sur les dépôts circule périodiquement. Celle d'une surtaxe sur l'épargne était préconisée par le FMI du temps où Christine Lagarde en était la directrice.

En effet, l'épargne est très abondante en France ! Elle atteint même depuis 2020 des niveaux sans précédent. Comme les dividendes distribués par les entreprises.

Ce sont des réserves de croissance.

D'où ces quelques conseils de bon sens :

LES LIQUIDITÉS ?

- La garantie des dépôts est de 100 000 euros par personne et par banque auxquels s'ajoutent 70 000 euros d'assurance-vie. Pour les heureux détenteurs d'actifs plus élevés mieux vaut donc diviser ses avoirs entre plusieurs banques :

- Ne pas laisser trop de liquidités sur les comptes à vue car un emprunt forcé est toujours possible ; penser à garnir les livrets qui rapportent plus de 3% pour une inflation à 4 ;

LES OBLIGATIONS ?

- S'agissant des obligations, si les taux d'intérêt continuent à augmenter légèrement les cours baisseront mécaniquement. Donc attention au besoin de liquidité : sur le long terme c'est un bon placement mais à court terme il peut être perdant ;
- Mon anticipation c'est que les taux d'intérêt peuvent encore légèrement augmenter aux États-Unis ; en cas de récession mondiale ils baisseront et les cours des obligations repartiront alors à la hausse ; peut-être au second semestre de 2024 ;

L'IMMOBILIER ?

- L'immobilier est à proscrire pour le moment comme actif de placement : selon les meilleures sources, sa surévaluation en France est de 37% (cf INSEE). Dans presque toutes les grandes villes, il est en baisse de 10 % au moins par rapport aux sommets de 2021 ; la baisse se poursuivra ;
- Mais il est probable que la baisse de l'immobilier trouvera sa limite dans les pénuries inévitables qui découleront du tryptique : zéro artificialisation (progressive), faible construction et normes thermiques 2025 qui vont déclasser une partie du patrimoine. Il est prudent d'attendre pour acheter. Ou opportun de prendre son bénéfice car demain les prix seront plus bas.

LES ACTIONS ?

- Les actions, comme l'immobilier, ont été soufflées, depuis 20 ans, par une création monétaire excessive (voir ma chronique antérieure sur «le changement de paradigme monétaire »); la probable récession les entraînera à la baisse mais il y aura des exceptions ;
- La santé, la collecte et la conservation de l'eau ainsi que les métaux seront sur le long terme d'excellents investissements.
- Il faut avoir en tête le « carré infernal » : la demande d'électricité doit croître de 30 % d'ici 2030 et de 50 % d'ici 2040, les nouvelles centrales nucléaires ne seront pas prêtes avant 2037, la ressource en pétrole diminuera régulièrement à partir de 2030 en Europe, et la production de métaux pour le tout-électrique doit être multipliée par 7 d'ici à 2040. Cherchez l'erreur !
- Si les métaux sont surabondants à court terme , ils deviendront rares à long terme avec le tout-électrique : le lithium, l'uranium, le cuivre, le cobalt, le tungstène ont vocation à s'apprécier.

L'OR ?

Actif sûr par excellence et en constante appréciation tendancielle, l'or peut représenter 15 à 20 % d'un gros portefeuille d'épargne. Sa valeur reflète sa rareté, ainsi qu'une certaine défiance vis à vis du surendettement porté par les grandes monnaies.

LES DEVISES ?

Compte tenu des énormes différentiels de taux d'intérêt et de croissance avec les États-Unis, il n'est pas difficile de prévoir la poursuite de la dépréciation de l'euro versus dollar.

EN CONCLUSION :

Au delà de la bonne gestion et de la diversification d'un portefeuille d'actifs , la meilleure gestion de son épargne est encore d'investir dans la **RÉSILIENCE** de sa famille ou de sa société.

Et cela ramène vers les actifs réels et durables que sont la terre, l'alimentation, l'énergie et l'eau. En vue de disposer d'une autonomie minimale quelles que soient les circonstances. L'autonomie énergétique devrait être le premier objectif.